

DÉCLARATION DE DÉPOSSESSION DE TITRES AU PORTEUR
faite conformément aux dispositions de l'art.2, titre 1er, de la loi du 24 juillet 1921

Envoyez ce formulaire au :
Service public fédéral FINANCES
Office national des Valeurs mobilières
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
☎ **0257 47837**
📠 **0257 95862**

Je, soussigné, (nom et prénom) : _____

né(e) à _____, le _____

agissant en nom propre / agissant pour le compte de _____ (*)

Domicile : _____

adresse pour la correspondance (l'opposant doit avoir ou élire domicile en Belgique) :

époque et circonstances de la dépossession : _____

m'oppose à la négociation des titres / titres et coupons / coupons (*)(**) dont la liste suit et à l'exercice des droits qu'ils constatent. Je m'engage à prévenir l'Office national des valeurs mobilières dans les plus brefs délais si ces effets entraînent à nouveau en ma possession.

Dénomination de l'émetteur et nature des titres	Échéance finale	Code valeur (ISIN)	Nombre de titres	Valeur nominale	Numéros des titres (par ordre ascendant)

Fait à _____, le _____

SIGNATURE(S)

(*) *Barrer les mentions inutiles*

(**) *En application des dispositions de l'article 2, titre préliminaire, de la loi du 24 juillet 1921, les coupons de la dette directe et indirecte de l'État, des Communautés et des Régions ne peuvent être frappés d'opposition.*